

TARIFS

LYCÉE COURS NOTRE DAME NOTRE DAME DE NAZARETH

Facturation

La facturation est annuelle pour toutes les familles. Elle sera éditée en Septembre. Le règlement se fera par prélèvement automatique mensuel, par chèque, espèces ou virement.

• En 10 parts égales le 8 des mois d'Octobre à Juillet.

Restauration scolaire

Le tarif 1/2 pensionnaire est un forfait annuel pour un repas complet.

Bourses d'Etat

Le montant des bourses est reçu par le lycée et est déduit de votre facture annuelle pour chaque trimestre de bourses reçu.

En complément des Bourses d'Etat, nous pouvons mettre en place des demandes d'aide sur des fonds sociaux de l'Etat ou de la

région. N'hésitez pas à venir vous renseigner auprès de la Direction.

Cotisation d'APEL

La cotisation entière (22€) vous permet de recevoir la revue Famille et Education. Une part de l'APEL du lycée est réservée pour ses activités.

Contribution de Solidarité (7€/an)

Cette contribution est mise en place par l'établissement afin d'alimenter un fond de solidarité interne. Cette contribution des parents d'élèves ne peut qu'être volontaire. Au moment de l'inscription, nous serions reconnaissants aux familles d'informer la comptabilité de leurs problèmes particuliers.

Arrhes

Arrhes à verser lors de la réinscription (déduit sur la facture annuelle en Septembre) : 53€ Lycée Technologique/ Lycée Professionnel / Lycée Général (Encaissé au retour de la fiche de réinscription).

Des arrhes (200€ pour Externe et Demi pensionnaire / 500€ pour interne) et Frais d'inscription : 38€, sont demandés lors du dépôt du dossier pour toute inscription. En cas de désistement avant le début de l'année scolaire, ces arrhes et Frais d'inscription restent acquis à l'établissement. Dans le cas contraire, les arrhes seront déduites de la facture annuelle.

Assurance scolaire

Le lycée est dans l'obligation de souscrire une assurance scolaire pour les élèves : 11€/an.

Réduction

Les Etablissements du réseau Notre Dame de la Côte de Nacre accordent des réductions aux familles ayant trois enfants ou plus dans nos structures. Renseignements auprès des Chefs d'Etablissements ou des Gestionnaires.

Fournir un Certificat de Scolarité pour en bénéficier avant le 15 septembre.

10% de réduction à partir du 3ème enfant 20% de réduction à partir du 4ème enfant 30% de réduction à partir du 5ème enfant

Tablettes Numériques IPAD (Lycées PRO / TECHNO)

Il est fourni à chaque élève, après accord signé par l'autorité parentale et responsable légal de l'enfant, une tablette numérique individuelle, payée sur la durée de la scolarité : 480.00€, selon le cursus.

- 16€ par mois (sur 10 mois) pendant 3 ans.
- 24€ par mois (sur 10 mois) pendant 2 ans.

En cas de départ, avant la fin du cursus scolaire, l'Ipad est à rendre ou à finir de payer.

Grille tarifaire annuelle

	Semaines de stage	Externe	Demi- pensionnaire	Interne (4 Nuits)	Interne (5 nuits)
Colle	égiens (MND)	3040€	3360€		
3ème PM	3	685€	1684€ 4725€		5045€
Lycée Général		880€	1728€	5165€	5485€
2nde ASSP	7	741€	1619€	4291€	4611€
lère ASSP	8	741€	1589€	4169€	4489€
Tle ASSP	8	741€	1589€	4169€	4489€
2nde MHR	7	1165€	2043€	4715€	5035€
lère CSR / C	7	1165€	2043€	4715€	5035€
TIe C/CSR	8	1165€	2013€	4593€	4913

2nde STHR	4	1165€	2134€	5083€	5403€	
lère STHR	4	1165€	2134€	5083€	5403€	
Tle STHR	0	1165€	2255€	5572€	5892€	
MAN	9	1480€	2298€			
BTS 1	16	1480€	2086€			
BTS 2	0	1480€	2570€			
Régime Abonné		Pour les élèves du Cours Notre Dame et les post- bacs : 6.60 € / repas		- Nuitée Occasionnelle : 26 € (inclus repas soir + petit déjeuner) - Accueil exceptionnel dimanche soir : 15,50 € (inclus petit déjeuner)		
Contributions		APEL (Lycée Général) 22€		UGSEL (Lycée Général) 22€	Solidarité 7€	
Inscription		Frais inscription 38€		Arrhes de réinscription 53€		
Frais		Assurance scolaire 11€		Location Casier 16€		
IPAD (Nazareth)		IPAD sur 2 ans : 240€ / an		IPAD sur 3 ans : 160€ / an		
Sciences PO		930€ (Aucune autre contribution à ajouter)				

Prélèvement <u>mensuel</u> sur 10 mois